



DEMANDE ou RENOUELEMENT DE LICENCE SAISON 2021-2022

Nom :Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse complète :

|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone : ☎ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

*E-mail (obligatoire) :

RENOUELEMENT 1^{ère} ADHESION à la FFA 1^{ère} ADHESION AU CLUB ASEC

N° de licence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Si 1^{ère} adhésion, ancien Club :

Type de licence choisie :

<input type="checkbox"/> Licence Marche nordique (1 choix possible)	<input type="checkbox"/> Lundi 8h30 à 10h (niv 1-2). <input type="checkbox"/> Lundi 10h15 à 12h (niv 3). <input type="checkbox"/> Mercredi 15h à 16h30 (niv 1-2 et 3) <input type="checkbox"/> Jeudi 18h30 à 20h (niv 1-2 et 3) <input type="checkbox"/> Vendredi 9h à 10h30 (niv 1-2 et 3) <input type="checkbox"/> Vendredi 10h à 11h30 (niv 1 et 2) Ou <input type="checkbox"/> Mardi Marche nordique santé : 15h à 16h30
<input type="checkbox"/> Licence Running Loisir	<u>Objectifs</u> : Préparer les Trails, courses sur route, toutes épreuves hormis cross et interclubs. <u>Entraînements</u> : Mardi de 19h15 à 20h30 et Vendredi de 19h15 à 20h30
<input type="checkbox"/> Licence Running compétition	<u>Objectifs</u> : Préparer les Cross départemental / régional, interclubs compétition sur piste <u>Entraînements</u> : Mardi de 19h15 à 20h30 et Vendredi de 19h15 à 20h30
<input type="checkbox"/> Athlé'Fit NOUVEAU (avec licence running loisir – compétition ou marche nordique)	<u>Objectifs</u> : Renforcement musculaire, « Réathlétisation », préparation physique, prévention des blessures <u>Entraînements</u> : Mercredi de 19h15 à 20h30 au Mesnil en Vallée. En complément d'une licence Running loisir ou running compétition, cette licence ne peut pas être prise seul.

Certificat médical datant du : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Fait à :, le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Signature :



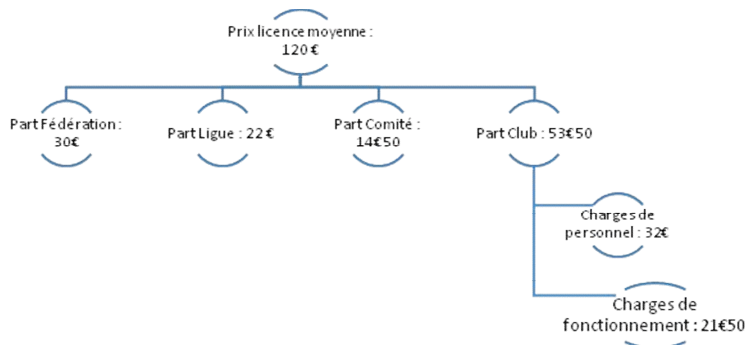
***Dématérialisation de la licence** : saisie obligatoire d'une adresse e-mail pour chaque licencié disparition d'une carte "symbole" d'appartenance à la FFA et remplacement par l'impression d'un fac-similé de carte par chacun.



Prix des licences 2021/2022

Licence :	
Running loisir	115 €
Running compétition	115 €
Marche nordique *	120 €
Running loisir + Athlé'Fit	155€
Running compétition + Athlé'Fit	155€

À quoi sert ma licence ?



*Exception groupe marche nordique du jeudi : réduction du prix de la licence de 30€, soit 90€ pour les marcheurs ayant pris une licence en 2020-2021

En cas de renouvellement, MAJORATION de 10€ pour licence rendue après le 30/09.

A noter, réduction de 10€ (sur le montant total) à partir de 3 licences dans un même foyer.

Nous vous demandons de bien vouloir nous remettre votre dossier COMPLET :

- demande ou renouvellement de licence
- chèque (1 ou 2x ou 3x) avec dates d'encaissement si plusieurs chèques.
- certificat médical de moins d'un an pour les 1eres demandes ou **renouvellement si dernier certificat date d'il y a 3 ans / changement de licence ou questionnaire médical imprimé (envoyé par la FFA) en cas de renouvellement.**

Tout dossier dont il manquera une de ces pièces ne sera pas accepté. Pour saisir votre demande de licence dans le SIFFA, nous avons **impérativement** besoin du certificat médical datant de moins de 1 an pour les 1eres demandes OU du questionnaire médical (en cas de renouvellement) et du règlement (chèque, coupon sport, ANCV sport...) **ATTENTION si le certificat a 3 ans il est à refaire cette année (mail de la FFA).**

Les familles bénéficiant d'aides financières ou de coupons sport, chèques sport ou pass sport...mais n'en disposant pas lors de l'inscription, régleront par chèque. Dès réception des différents coupons, le club s'engage à leur reverser par chèque l'équivalent des aides dans les plus brefs délais. Les chèques seront encaissés à partir de septembre.

A partir du 1^{er} septembre, tous ceux qui n'auront pas fourni un certificat médical OU le questionnaire médical dûment complété, ne seront pas ou plus licenciés FFA et ne pourront pas ou plus s'entraîner avec le club, ceci pour des raisons de sécurité et d'assurance. Ils pourront participer aux courses en tant que non licenciés.

Merci de faire parvenir, (rapidement), avant fin août **le dossier complet** pour faire la demande de licence à :

Sébastien COCHET – 1 rue des amandiers –La POMMERAYE 49620 MAUGES/LOIRE - (sebastien.cochet@neuf.fr)

OU bien boîte aux lettres du club (à l'entrée du stade)

CERTIFICAT MÉDICAL

de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme
et de la course à pieds en compétition

Saison 2021-2022

Je, soussigné(e) Docteur en médecine,
certifie avoir examiné M. / Mme / Mlle :
âgé(e) de ans, demeurant à :
et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant
la pratique de :

- La marche nordique
- *l'athlétisme et de la course à pied en compétition.
- La course nature ou Trail ou d'une activité physique de très longue distance en
compétition en montagne

Fait à, le

Cachet

Signature

Informations réglementaires :

**Imposée par le Ministère dans la loi du CODE DU SPORT, la nouvelle réglementation obligatoire concernant la fourniture du CERTIFICAT MEDICAL impose à être libellée avec le
texte suivant : « **certificat de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** »*

*Ces nouveaux textes, inclus dans les Règlements Généraux FFA, ont été approuvés par le Comité Directeur de la FFA des 4 et 5 Avril 2008, pour être en conformité avec les différents
types de licences FFA.*